

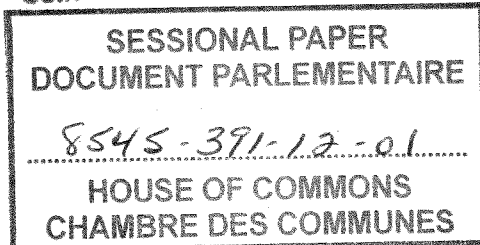


RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION 391-0026	BY / DE Mr. Rajotte	DATE April 25, 2006
--	------------------------	------------------------

JUN 05 2006



RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Copyright Act

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

The Copyright Act must continue to reflect current technological and legal realities, and be supportive of innovation and research. It is also important that the law maintains an appropriate balance between the rights of copyright owners, and the needs of intermediaries and users. The government believes that creators' rights to enjoy the fruits of their labour need to be balanced with the opportunity for the public to use copyrighted works.

Copyright reform is an on-going process. In addressing the Internet and new technologies, the Government is currently reviewing the copyright file with a view to ensuring a balanced approach. The Government also believes that this can best be achieved by ensuring that all stakeholders have their voices heard and therefore the Government will be mindful of the perspective raised by the petitioners.

The government wishes to thank the petitioners for drawing attention to these important copyright issues and looks forward to hearing from all Canadians, whether rights holder, intermediary or user of copyright material, as it moves forward with its reform agenda.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION
391-0026

BY / DE
M. Rajotte

DATE
Le 25 avril 2006

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

La Loi sur le droit d'auteur

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

La Loi sur le droit d'auteur doit continuer à refléter la réalité technologique et juridique d'aujourd'hui et appuyer l'innovation et la recherche. Il importe aussi que la loi maintienne un équilibre approprié entre les droits des détenteurs de droits d'auteur et les besoins des intermédiaires et des utilisateurs. Le gouvernement estime qu'il doit exister un équilibre entre les droits qu'ont les créateurs de profiter du fruit de leur travail et la possibilité qu'a le public d'utiliser les oeuvres protégées par droits d'auteur.

La réforme relative au droit d'auteur est un processus continu. Le gouvernement examine actuellement le dossier du droit d'auteur à la lumière d'Internet et des nouvelles technologies dans le but d'y appliquer une démarche équilibrée. Il estime aussi que le meilleur moyen d'atteindre ce but est de s'assurer que tous les intervenants ont voix au chapitre. Il sera donc très attentif aux points de vue des requérants.

Le gouvernement tient à remercier les requérants d'avoir porté à son attention ces importantes questions relatives au droit d'auteur, et il a hâte de connaître l'opinion de tous les Canadiens, qu'ils soient détenteurs de droits d'auteur, intermédiaires ou utilisateurs de documents protégés par droits d'auteur, durant la réforme qu'il mène.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION 391-0575	BY / DE Mr. Angus	DATE November 2, 2006
--	----------------------	--------------------------

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

DEC 11 2006

SESSIONAL PAPER
DOCUMENT PARLEMENTAIRE
8545-391-12-02
HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES

Mano Simeon
SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Copyright Act

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT TEXTE ORIGINAL	<input checked="" type="checkbox"/>	TRANSLATION TRADUCTION	<input type="checkbox"/>
---------------------------------	-------------------------------------	---------------------------	--------------------------

The Copyright Act must continue to reflect current technological and legal realities, and be supportive of innovation and research. It is also important that the law maintains an appropriate balance between the rights of copyright owners, and the needs of intermediaries and users. The government believes that creators' rights to enjoy the fruits of their labour need to be balanced with the opportunity for the public to use copyrighted works.

Copyright reform is an on-going process. In addressing the Internet and new technologies, the Government is currently reviewing the copyright file with a view to ensuring a balanced approach. The Government also believes that this can best be achieved by ensuring that all stakeholders have their voices heard and therefore the Government will be mindful of the perspective raised by the petitioners.

The government wishes to thank the petitioners for drawing attention to these important copyright issues and looks forward to hearing from all Canadians, whether rights holder, intermediary or user of copyright material, as it moves forward with its reform agenda.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION 391-0575	BY / DE M. Angus	DATE le 2 novembre 2006
--	---------------------	----------------------------

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

La Loi sur le droit d'auteur

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL



TRANSLATION
TRADUCTION



La Loi sur le droit d'auteur doit continuer à refléter la réalité technologique et juridique d'aujourd'hui et appuyer l'innovation et la recherche. Il importe aussi que la loi maintienne un équilibre approprié entre les droits des détenteurs de droits d'auteur et les besoins des intermédiaires et des utilisateurs. Le gouvernement estime qu'il doit exister un équilibre entre les droits qu'ont les créateurs de profiter du fruit de leur travail et la possibilité qu'a le public d'utiliser les oeuvres protégées par droits d'auteur.

La réforme relative au droit d'auteur est un processus continu. Le gouvernement examine actuellement le dossier du droit d'auteur à la lumière d'Internet et des nouvelles technologies dans le but d'y appliquer une démarche équilibrée. Il estime aussi que le meilleur moyen d'atteindre ce but est de s'assurer que tous les intervenants ont voix au chapitre. Il sera donc très attentif aux points de vue des requérants.

Le gouvernement tient à remercier les requérants d'avoir porté à son attention ces importantes questions relatives au droit d'auteur, et il a hâte de connaître l'opinion de tous les Canadiens, qu'ils soient détenteurs de droits d'auteur, intermédiaires ou utilisateurs de documents protégés par droits d'auteur, durant la réforme qu'il mène.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION 391-1176	BY / DE Mr. Hanger	DATE February 21, 2007
--	-----------------------	---------------------------

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Maureen Samra

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Copyright Act

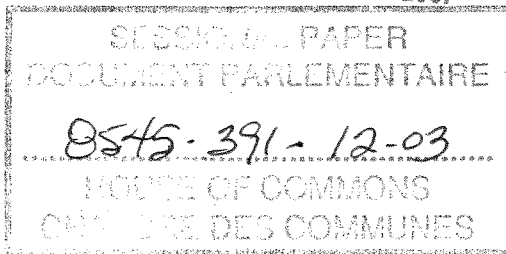
RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

See attached.

APR 16 2007



Copyright reform is an on-going process. Modern copyright legislation in Canada recognizes the importance of protecting works while also seeking to advance important public policy objectives - economic, social and cultural - by striking an appropriate balance between creators' rights and users' needs.

In addressing the Internet and new technologies, the Government is currently reviewing the copyright file with a view to ensuring a balanced approach that continues to reflect current technological and legal realities, and is supportive of innovation and research. The Government also believes in providing stakeholders with an opportunity to make their views known and will be mindful of the perspective raised by the petitioners.

The government wishes to thank the petitioners for drawing attention to these important copyright issues and looks forward to hearing from all Canadians, whether rights holder, intermediary or user of copyright material, as it moves forward with its reform agenda.




RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N ^o DE LA PÉTITION 391-1176	BY / DE M. Hanger	DATE Le 21 février 2007
--	----------------------	----------------------------

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE



SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Loi sur le droit d'auteur

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

Voir ci-joint.

La réforme du droit d'auteur est un processus continu. La législation moderne du Canada sur le droit d'auteur reconnaît l'importance de protéger les oeuvres, tout en cherchant à atteindre les objectifs de la politique gouvernementale - économiques, sociaux, culturels - en trouvant un juste équilibre entre les droits de l'auteur et les besoins des utilisateurs.

Confronté à Internet et aux nouvelles technologies, le gouvernement examine en ce moment le dossier du droit d'auteur afin que son approche reste équilibrée et adaptée aux réalités technologiques et juridiques actuelles, tout en favorisant l'innovation et la recherche. Le gouvernement croit aussi qu'il faut donner aux intervenants l'occasion de faire connaître leur point de vue et il tiendra compte du point de vue soulevé par les pétitionnaires.

Le gouvernement tient à remercier les pétitionnaires d'avoir attiré l'attention sur ces importants aspects du droit d'auteur et espère entendre le point de vue de tous les Canadiens, qu'il s'agisse de titulaires de droit, d'intermédiaires ou d'utilisateurs d'objets protégés par un droit d'auteur, au fur et à mesure de la réforme.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

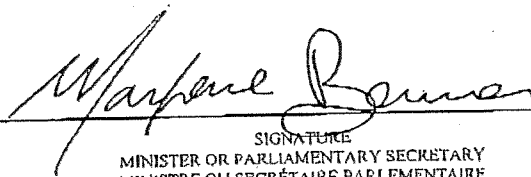
PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION
391-1311

BY / DE
Mr. Angus

DATE
March 28, 2007

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE


SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Copyright Act

RESPONSE / RÉPONSE

MAY 07 2007

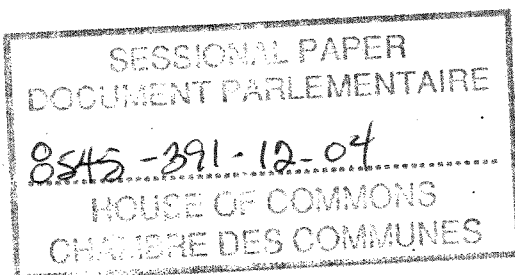
ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL



TRANSLATION
TRADUCTION



See attached.



Industry Canada

The government is reviewing Canada's *Copyright Act* in order to ensure that it continues to advance important public policy objectives - economic, social and cultural. In particular, a modern copyright framework should provide effective deterrents against copyright infringement on the one hand, and reflect current technological and legal realities in a manner that supports innovation, research and consumer choice, on the other. In this regard, the government will be mindful of the perspective raised by the petitioners as it considers copyright amendments to address the Internet and new technologies, including the use and application of technological protection measures to copyright content.

The government wishes to thank the petitioners for drawing attention to these important copyright issues involving technological protection measures and their use, and looks forward to hearing from Canadians, whether rights holders, intermediaries or users of copyright material, as it moves forward with copyright reform.



RESPONSE TO PETITION RÉPONSE À LA PÉTITION

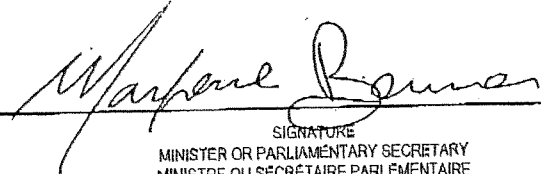
PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

PETITION NO./N° DE LA PÉTITION
391-1311

BY / DE
M. Angus (

DATE
28 mars 2007

RESPONSE BY THE MINISTER OF INDUSTRY
RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE


SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

SUBJECT / OBJET

Loi sur le droit d'auteur

RESPONSE / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL



TRANSLATION
TRADUCTION



Voir ci-joint.

Industrie Canada

Le gouvernement est en train d'examiner la *Loi sur le droit d'auteur* afin de veiller à ce qu'elle continue de promouvoir d'importants objectifs de politique publique – économiques, sociaux et culturels. En particulier, un cadre moderne pour le droit d'auteur devrait offrir des mesures dissuasives efficaces contre la violation du droit d'auteur, d'une part, et être adapté aux réalités technologiques et juridiques d'aujourd'hui, de manière à soutenir l'innovation, la recherche et à donner le choix aux consommateurs, d'autre part. À cet égard, le gouvernement tiendra compte de la perspective soulevée par les pétitionnaires lorsqu'il envisagera de modifier la *Loi sur le droit d'auteur* pour répondre aux enjeux soulevés par l'Internet et les nouvelles technologies, y compris l'utilisation et l'application de mesures de protection technologique pour le contenu protégé par le droit d'auteur.

Le gouvernement souhaite remercier les pétitionnaires d'avoir attiré son attention sur ces importants aspects du droit d'auteur qui concernent les mesures de protection technologique et leur application. Le gouvernement sera heureux de connaître le point de vue des Canadiens, qu'il s'agisse des titulaires de droit d'auteur, des intermédiaires ou des utilisateurs d'œuvres protégées, lorsqu'il procédera à la réforme.